



Commission Européenne
Direction générale de la Recherche
Section L – Culture scientifique et genre

**Groupe d'Helsinki sur les Femmes et les Sciences
17^{ème} Réunion**

Bruxelles, 12 et 13 novembre 2007

Accueil et introduction

Le Président Johannes Klumpers (JK) ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue aux nouveaux délégués :

- Jasmina Havranek (Agence de l'Enseignement supérieur et de la Science) est la première déléguée envoyée par la Croatie.
- Bart Dumolyn (Belgique – Flandre ; Département de l'Economie, de la Science et de l'Innovation) remplace Lut Bollen.
- Françoise Martin-Bernard (France) remplace Michèle Baron.
- Kadri Vider (Estonie) remplace Reesi Lepa.
- Juha Arhinmaki (Finlande) remplace Heidi Kuusi.
- Hellen Gunnarsdottir remplace Edda Sveinsdottir.

Sont excusés pour leur absence les délégués suivants : Chantal Kaufman (Belgique) remplacée par Nicole Lemmens, Kadri Vider (Estonie), Hannele Kurki et Juha Arhinmaki (Finlande), Karen Peitz (Danemark) remplacée par Claus Christiansen et Edith Nielsen, Susanne Moberg (Suède), Ilona Vass (Hongrie) remplacée par Zsuzsa Orban pour cette réunion, Hellen Gunnarsdottir (Islande) remplacée par Hjordis Henriksdottir pour cette réunion.

Le compte-rendu de la 16^{ème} réunion est adoptée, ainsi que l'ordre du jour.

Les règles visant à la protection des données personnelles exigent que chaque membre du Groupe d'Helsinki donne son autorisation pour que son nom figure sur le site de la Commission, donc autorisation sera demandée à chacun par courriel.

« SHE Figures 2009 » (« Chiffres au féminin 2009 »)

La brochure « She Figures 2009 », tout comme celle de 2003, sera produite par le biais d'un organisme sous contrat. Dans le cas de « SHE Figures 2006 » il avait été question d'un appel d'offres public mais il y avait eu des difficultés juridiques et en fin de compte il n'avait pas été possible de signer le contrat. Camilla Gidlöf-Régner et Deirdre Furlong firent alors le travail en interne. Francesca Crippa est un nouveau membre de l'équipe qui sera chargée de négocier le contrat pour 2009. Camilla Gidlöf-Régner travaille maintenant pour le Conseil Européen de la Recherche, entre autres choses sur les données d'évaluation.

La prochaine réunion des correspondants statistiques aura lieu début 2008. L'un des points à l'ordre du jour concernera les données en liaison avec l'âge (ABC). A l'origine Eurostat était d'accord pour s'en occuper par l'intermédiaire d'un groupe de travail durant la phase pilote, mais ils n'ont pas pu car ils ont rencontré des difficultés dans la qualité de leurs données. On connaît ces problèmes de qualité, car certains Etats Membres ont des problèmes à la fois pour obtenir les données et dans la définition même des groupes ABC. Il est difficile d'établir une équivalence entre les pays. Ces recueils de données feront partie de « She Figures 2009 ». Ces statistiques sont essentielles en dépit de faiblesses possibles au niveau de leur qualité. On a demandé à Eurostat de suggérer un moyen d'améliorer le système de regroupement (A, B, C).

Méta-analyse

La méta-analyse traite de la question de genre dans la recherche qui a été menée ces vingt-cinq dernières années en Europe, et se concentre plus particulièrement sur la ségrégation horizontale et la ségrégation verticale, afin de regrouper en un seul point tout le travail accompli dans des langages et à des endroits très divers. La procédure d'offre pour la méta-analyse, planifiée dans le Programme de Travail 2007, est achevée mais a été retardée en raison de problèmes administratifs. Il s'agit d'une offre très importante (2 Millions d'euros), mais il y a un certain nombre de procédures de contrôle.

Genre et Excellence

Le groupe d'experts sera constitué et se concentrera sur les systèmes et les procédures de subvention, et sur les taux de réussite. Il n'y aura pas d'intersection avec les femmes appartenant à des groupes décisionnels de recherche ou à d'autres projets en cours.

Des collègues de la Direction C travaillant sur le Secteur Européen de la Recherche ont mis en ligne en mai 2007 une étude sur le salaire des chercheurs.

C'est à l'adresse : http://ec.europa.eu/eracareers/pdf/final_report.pdf

La Suisse pose une question sur la procédure utilisée en vue de sélectionner les membres du groupe d'expertise sur le genre et l'excellence. L'Italie demande à pouvoir consulter la liste des CV reçus, cependant étant donné qu'il s'agit d'une partie interne de la procédure Communautaire, cela ne peut être rendu public. Un débat assez vif s'ensuit sur la transparence du processus de sélection.

Les membres du Groupe d'Helsinki ont été associés à la décision de créer le groupe d'experts, en tant que partie du Programme de Travail 2007. La Commission peut recevoir des suggestions sur les candidats potentiels de la part du Groupe d'Helsinki, ou d'autres commissions, et peut recevoir des candidatures spontanées. Mais la sélection des experts qui devront effectivement appartenir au Groupe est faite par la Commission, comme dans le cas de tout groupe d'expert qu'elle crée. Dans le cas de ce groupe en particulier, les critères qui sont appliqués dans le processus de sélection sont l'expertise dans les systèmes de financement, une expérience auprès des agences de financement, une recherche qui s'intéresse au taux de réussite homme/femme ou à la transparence/fiabilité des procédures, à l'équilibre des zones géographiques et à l'équilibre des genres. Les membres du groupe d'experts ne représentent pas leurs pays respectifs. Ils agissent de leur propre autorité et en se guidant avec leur propre expertise.

Il y a également une contrainte de temps, c'est la raison pour laquelle l'appel à candidatures pour recruter des experts a été diffusé très largement et que par conséquent le nombre de réponses a été si élevé.

Analyse comparative des politiques nationales - derniers commentaires sur l'étude

Elyse Ruest-Archambault présente les premiers résultats de l'analyse comparative. Elle demande l'année au cours de laquelle les politiques ont été mises en place afin d'avoir des séries temporelles.

Elyse Ruest-Archambault est la représentante de l'Organisme mis en place par le Département des Politiques de Recherche en Science et Technologie de l'Université du Sussex, l'Institut des Etudes sur l'Emploi (UK) et l'Institut Mihailo Pupin (Serbie). Le contrat s'achève en janvier 2008.

Le Président remercie le Groupe d'Helsinki et Elyse Ruest-Archambault pour leur travail sur l'analyse comparative tout au long de l'année.

Tous les membres du Groupe d'Helsinki ont reçu et commenté le document global de deux pages par pays, où sont incluses les données nationales. Plusieurs pays ont demandé à consulter le rapport analytique de base, qui a circulé parmi les membres du Groupe de Consultants externe. Le rapport final sera publié en février 2008. Il a été convenu que les membres du Groupe d'Helsinki recevraient le projet de rapport final.

En réponse à une question de l'Espagne, Elyse Ruest-Archambault s'explique sur les différences entre les liens de corrélation et ceux de causalité, et sur le fait que ces derniers nécessitent des séries temporelles. Entre autres l'Italie précise que la corrélation devrait être distinguée de la co-occurrence. Les données provenant du gouvernement (GOV), de l'Enseignement supérieur (HES) et des affaires (BES) sont prises

en considération, mais pour des positions plus élevées, seules les données de l'Enseignement supérieur sont disponibles.

Après discussion, le Président rappelle que ce Rapport sur l'analyse comparative des politiques nationales a déjà été présenté lors de la réunion précédente. Il se veut être une mise à jour du rapport 2002 du Groupe d'Helsinki, cependant, le Groupe a eu l'impression que ce rapport n'était ni suffisamment rigoureux ni suffisamment représentatif pour être considéré comme tel. Il y a eu une demande en faveur d'une analyse comparative plus complète mais aucune décision n'a été prise. Les pays ont la possibilité de mettre à jour leur rapport national et cela aurait facilité la production du résumé de deux pages utilisé pour l'analyse comparative. C'est aux différents pays de produire la mise à jour de leurs rapports nationaux, qui sera mise en ligne sur le site de la Commission.

Le Président rappelle que dans les conclusions du Conseil à l'issue de la Présidence luxembourgeoise, les Etats Membres se sont engagés à accroître le nombre de femmes aux postes décisionnels de la Recherche. Deux ans ont passé. Le Commissaire va envoyer une lettre à tous les Ministres européens de la Recherche pour relancer le débat sur ce point et demander ce qui a été fait. La présidence slovène reprendra cette question et produira un rapport sur le sujet. L'analyse comparative menée par Elyse Ruest-Archambault sortira également au début de 2008. Ces deux rapports enverront un message fort et cohérent et pourront être utilisés comme point d'entrée au niveau politique en accord avec la Présidence slovène.

Jean-Michel Baer, Directeur de Science, Economie et Société

Le Commissaire a clairement indiqué l'importance que prendra la question des femmes dans les sciences pendant le reste de son mandat. Les efforts vont s'intensifier et culmineront avec l'organisation d'une grande conférence en accord avec la Présidence tchèque. Cela correspondra également aux dix ans d'existence de l'activité Femmes et Sciences au sein de la Direction Générale de la Recherche. Les Ministres de la Recherche des deux présidences à venir, la Slovénie et la France, sont des femmes, Mojca Kucler Dolinar et Valérie Pécresse.

On est en train de négocier les projets qui ont été soumis lors du dernier appel de Science dans la Société. L'un des projets envisage d'étudier les bonnes pratiques mises en place pour améliorer la participation féminine dans la prise de décision du monde de la recherche aux Etats-Unis, au Canada et en Australie.

L'éducation des jeunes est l'un des autres thèmes majeurs pour le Commissaire. Il a demandé à l'ancien Premier Ministre Michel Rocard de présider un groupe d'experts. Le rapport « L'éducation scientifique maintenant » est désormais disponible, et propose de renouveler la pédagogie de l'enseignement des sciences dans les écoles en utilisant des méthodologies fondées sur l'apprentissage par le questionnement et l'enquête. Il concerne également la question de l'éducation des filles.

En réponse à une question du Luxembourg, le Président explique qu'il y a une coopération avec les collègues responsables des Ressources Humaines et de la Mobilité et le Livre Vert sur l'Espace Européen de la Recherche (ERA). La consultation Internet a été analysée et discutée. Une réunion de travail aura lieu bientôt au sujet du passeport européen mis au point pour les chercheurs, afin d'examiner si l'on peut prendre en compte l'égalité des chances dans ce domaine. Lors de la prochaine réunion du Groupe d'Helsinki, un collègue travaillant sur le sujet pourra faire une présentation.

Mise à jour sur la question des femmes dans les activités scientifiques

Rapport sur les Femmes Décideurs dans la Recherche

Maya Widmer, Présidente du groupe d'experts sur les Femmes Décideurs dans la Recherche (WIRDEM – Women in Research Decision-Making) fait un discours sur l'approche et les activités de ce groupe. Elle présente en détail la façon dont le groupe fonctionne. Elle n'entre pas dans le détail pour les résultats. Le groupe a été créé en octobre 2006 et comprend 3 hommes et 13 femmes. Les experts sont venus de

différents pays, de différentes disciplines et de différents horizons. Leur mandat consistait à examiner les processus de recrutement, à produire une étude globale sur les femmes décideurs dans la recherche en fournissant des marqueurs positifs, des mesures favorisant l'égalité des chances pour aider les femmes à atteindre ces positions.

Suite à des remarques faites par plusieurs pays, il est clair que ces experts ne représentaient pas leurs pays respectifs. Ils agissaient en fonction de leur propre expertise. Cependant de façon à ne pas perdre le travail fait individuellement, un résumé de deux pages des rapports écrits par chaque expert sera annexé au rapport général.

Le Président confirme que couvrir 33 pays est toujours difficile pour les groupes d'experts, même dans le cas des groupes ayant fonction de conseil au sein desquels environ une quinzaine de pays sont représentés.

On a soulevé également la question de la circulation de l'information apportée par le WIRDEM et l'analyse comparative. Ce sera le rôle de la Présidence de travailler sur l'importance politique de ces rapports. L'impact politique serait augmenté par le fait que la Commission envoie directement certains des résultats aux Ministères.

Les statistiques du 6^{ème} Programme Cadre (FP6)

Karen Slavin présente les statistiques du FP6 portant sur la façon dont les femmes chercheurs participent à la fois en tant que coordinatrices et en qualité de participantes aux projets du FP6. Il est très intéressant de constater que l'analyse a produit un diagramme en ciseaux (il y a le même pourcentage d'hommes et de femmes au niveau Doctorat, alors qu'il y a davantage d'hommes dans les positions supérieures). On pourra consulter ces données sur CIRCA (<http://circa.europa.eu/>) lorsqu'elles auront été vérifiées. L'Italie et d'autres pays expriment leur appréciation du travail effectué et demandent à recevoir les données présentées, tout en prenant bonne note du conseil de prudence.

Le Président explique que c'est la première fois que l'Unité va présenter un rapport sur l'égalité entre les genres au Directeur Général. Ce rapport condense la participation masculine et féminine au FP6 ainsi que les difficultés pratiques rencontrées en rassemblant des données à partir des projets constitués. C'est le Directeur Général qui décidera s'il faut ou non publier ces rapports.

L'Italie suggère de normaliser les catégories dans le diagramme en ciseaux en tenant compte de la population des chercheurs et des projets.

En réponse à un commentaire de la France, le Président explique que l'objectif est de 40 % pour chaque sexe et que le libellé exact est « un équilibre raisonnable des genres ». Des équipes unisexes ne conduisent pas forcément à un mauvais score, mais elles ne sont pas souhaitables. En janvier 2007, deux stages ont eu lieu à la Direction de la Recherche pour le FP7 (7^{ème} programme cadre), en incluant l'égalité des chances. C'est à chaque programme par conséquent d'intégrer ces aspects dans la formation donnée aux évaluateurs. Le programme de Lettres et Sciences Humaines les avaient intégrés, avec une cible de 40%. Il est très utile à l'unité L4 de recevoir des commentaires des évaluateurs eux-mêmes sur la manière dont on considère les questions de genre au cours des évaluations. On reçoit ce genre de commentaires de temps en temps.

Le Président informe le Groupe que le Médiateur (Ombudsman) a reçu une plainte d'un homme qui se sentait discriminé par la cible des 40 % dans les panels d'évaluation. On lui a répondu, mais aucune réponse n'est revenue du Médiateur jusqu'à ce jour.

Les projets Gender Basic et Wonbit

Ekatherina Charvalos présente deux projets du FP6 qui connaissent du succès. On peut se renseigner sur ces projets aux adresses suivantes :

<http://www.genderbasic.nl/> and <http://www.wonbit.net/>

Ekatherina Charvalos note que WONBIT figure parmi les 40 meilleurs projets européens (Projet « étoile »).

Plateforme Européenne des Femmes Scientifiques (EPWS)

Maren Jochimsen donne un aperçu des activités de la Plateforme Européenne des Femmes Scientifiques. La prochaine conférence annuelle aura lieu à Vilnius les 6 et 7 juin 2008. Tous sont invités.

Initiatives au niveau national

Françoise Martin-Bernard présente les activités se déroulant en France en ce moment. Le résumé est sur CIRCA.

Andreja Umek présente les activités programmées dans le cadre de la prochaine Présidence slovène.

Stratégie du Groupe d'Helsinki

Lors de la dernière réunion, l'Autriche a proposé d'explicitier le mandat adopté pour le Groupe d'Helsinki à Berlin en avril 2007. Le petit groupe qui s'était alors constitué avait produit deux documents, l'un sur la stratégie et l'autre sur sa mise en œuvre. Ces documents ont été diffusés auprès du Groupe d'Helsinki deux semaines avant la réunion.

Le Luxembourg a présenté le travail du petit groupe, qui s'est réuni le 12 novembre et se réunira à nouveau après la réunion du Groupe d'Helsinki afin de préparer la suivante. Les membres en sont l'Autriche, le Luxembourg, l'Allemagne, la Norvège et l'Irlande. L'idée principale est que le Groupe d'Helsinki devrait rester actif entre les réunions et devrait se préparer à tenir des débats fructueux lorsque ses membres se rencontrent.

Le Luxembourg présente le document d'étape n°2 (stratégie) et la Norvège le document d'étape n°3 (mise en œuvre). Les deux documents sont alors discutés.

L'Italie remarque que le document passe sous silence le rôle de Conseil que le Groupe d'Helsinki a pour la Commission, et demande à ce que le mot « conseil » soit rajouté. Le Président rappelle que le Groupe d'Helsinki a été créé en 1999 par le Département Communication de la Commission avec des représentants des Etats membres et des pays associés, c'est-à-dire des fonctionnaires, éventuellement accompagnés par des chercheurs. Ils doivent conseiller la Commission.

Le Président explique que le Groupe d'Helsinki est un groupe de conseil selon les termes de la Commission, non un groupe d'experts. Il peut y avoir des experts dans le Groupe d'Helsinki, mais le Groupe d'Helsinki ne produit pas des rapports d'expertise. Les choses ont pu être différentes dans le passé, lorsque les groupes d'experts étaient tellement rares que le Groupe d'Helsinki était consulté pour son expertise.

On se met d'accord pour que les documents soient révisés selon la structure du Mandat en intégrant le mot « Conseil ». Il est clair maintenant que le plan d'action est unique, et fournira des lignes directrices. Chaque pays l'appliquera en fonction du contexte national. Les messages clés devraient être courts et simples. Le contenu devrait en être réaliste. Le Royaume-Uni est d'accord pour en vérifier l'aspect linguistique.

Ce document propose de faire un rapport tous les deux ans sur chaque situation au niveau national. On discute ce point de façon prolongée. De tels rapports peuvent fournir la base pour un rapport au niveau européen, mais il faut définir le public ciblé, ainsi qu'un gabarit général. Le coût de production d'un rapport européen pourrait certainement être pris en charge par la Commission. Au niveau national, il est plus difficile d'obtenir un financement. L'un des moyens serait que le Conseil recommande aux Etats membres de faire ces rapports. Il faudra par la suite décider du format et de la fréquence des rapports, probablement lors de la prochaine réunion du Groupe d'Helsinki. Il est proposé d'attendre la publication de l'analyse comparative et de voir s'il reste des lacunes dans les informations fournies au niveau national.

Le Président souligne l'importance des relations entre les membres du Groupe d'Helsinki et leurs correspondants statistiques. Officiellement, il existe un sous-groupe du Groupe d'Helsinki. Il est utile de renforcer ces contacts afin d'obtenir les meilleures statistiques nationales.

Le Luxembourg mentionne les rapports annuels du Groupe des Ressources Humaines et de la Gestion de la Mobilité (HRMSG), qui constitue un bon exemple. Le rapport peut se lire avec facilité, et comporte un résumé, mais des questions se posent, comme par exemple la question de savoir si la production de rapports nationaux en anglais est utile pour les publics de chaque Etat. Le rapport européen quant à lui présente des avancées et des bonnes pratiques, non la situation détaillée de chaque Etat.

Une discussion s'engage sur la manière dont les informations rassemblées lors de la réunion du Groupe d'Helsinki redescend dans les Ministères au niveau national. La présentation des activités nationales pendant les séances du Groupe d'Helsinki fournit des informations importantes pour l'analyse comparative. Il y a du temps pour de tels exposés à chaque réunion, et l'invitation s'accompagne toujours d'une proposition d'intervention.

L'Italie explique que la diffusion des informations s'effectue par le biais d'un groupe inter-ministériel et inter-sectoriel sur les Femmes dans les Sciences et que l'Association Donne e Scienza est un forum de dissémination très actif. C'est ainsi qu'on a fait connaître au niveau national le Code Minerva en faveur de la transparence lors du recrutement. Maintenant dans les différentes régions les Universités et les Organismes de Recherche demandent qu'on leur présente le Groupe d'Helsinki.

Maren Jochimsen (EPWS) propose de chercher le moyen de mieux coopérer avec le Groupe d'Helsinki.

L'Autriche demande que la production de rapports soit reliée à la prochaine évaluation semi-trimestrielle du FP7. Il serait utile que le Groupe d'Helsinki apporte sa contribution. La revue est planifiée pour 2010 donc la Commission devrait commencer à y travailler courant 2008.

Il est également proposé que le Groupe d'Helsinki donne son opinion sur la Charte Européenne du Chercheur et sur le Code de Bonne Conduite.

Il est également question de communication au quotidien. Le portail Women in Science possède une page sur le Groupe d'Helsinki et sur ses membres. CIRCA est un système d'archivage de documents pour le Groupe d'Helsinki. L'unité L4 produit également une lettre d'information trimestrielle envoyée à 3000 destinataires. La Commission va s'assurer que tous les membres du Groupe d'Helsinki la reçoivent. La lettre d'information Research.eu publiée par l'Unité Communication de la Direction Générale de la Recherche est également mentionnée. Ces structures existantes doivent être utilisées en priorité.

La Norvège mentionne un nouveau site qui sera présenté lors de la prochaine réunion du Groupe d'Helsinki.

Le Royaume-Uni propose la création d'un bulletin de surveillance du genre qui suivrait les politiques de l'Union Européenne et celles du FP7 en particulier, et apprécierait d'être tenu au courant des mises à jour avant les réunions. Les discussions pourraient alors se concentrer sur ces sujets particuliers.

Le Président donne son accord pour prendre en compte de façon plus systématique l'ordre du jour politique lors des prochaines réunions. C'est ce qui a été débattu également pendant la dernière réunion lorsque le Président avait demandé des contributions à la consultation sur le Livre Vert ERA. Les membres du Groupe d'Helsinki peuvent influencer les positions de leurs pays respectifs, mais peuvent également formuler des commentaires de manière collective. Il faudrait accorder plus d'importance à ces sujets à l'avenir.

Il est question aussi de faire passer l'information parmi les membres du Groupe d'Helsinki eux-mêmes : il serait important de connaître leur domaine d'expertise, et leur participation dans des réseaux ou dans des forums.

En ce qui concerne la création de petits « groupes thématiques » sur, par exemple, l'évaluation à mi-parcours, la transparence ou les indicateurs du FP7, aucun consensus n'est trouvé. La République tchèque, l'Irlande et la France approuvent cette idée, tandis que l'Autriche et le Luxembourg émettent des réserves. Il est donc convenu que le petit groupe en activité continuera à travailler et contribuera à l'élaboration de l'ordre du jour de la prochaine réunion du Groupe d'Helsinki. On définira par la suite la création d'autres groupes.

Les Initiatives au niveau national

Iva Lekesova et Marcela Linkova présentent les activités prévues en République Tchéque. Une conférence sur le genre, l'excellence scientifique et les carrières non-linéaires des femmes dans les domaines scientifiques et technologiques se tiendra à Prague, en même temps que la réunion du Groupe d'Helsinki, au début de juin 2009.

Andreja Umek présente les activités qui se dérouleront pendant la Présidence slovène. Il est prévu une réunion commune informelle de CREST et du Groupe de Travail sur la Recherche le 8 février 2007, réunion qui sera placée sous le signe des secteurs de la recherche favorables à la famille (jeunes chercheurs, mobilité, niveaux de prise de décision). Cette réflexion s'appuiera sur l'étude du WIRDEM avec les bonnes pratiques observées en Slovénie, en Suède et au Royaume-Uni. Les conclusions en seront envoyées au Conseil pour la Compétitivité.

Le Luxembourg prononce des félicitations pour l'organisation de la conférence CREST. Le groupe de travail sur la recherche de CREST prépare le Conseil des Ministres donc ce sera un événement majeur. De même, le lien entre les 3 thèmes de la conférence est très important.

Le Président ajoute que l'Autriche a, pendant sa Présidence, traité le sujet de l'excellence, et avait organisé un séminaire de travail de recherche international.

Remarques de conclusion

Le Président remet la médaille de Compostelle au représentant portugais.

Les dates avancées pour la prochaine réunion du Groupe d'Helsinki sont les 2 et 3 juin 2008 à Bruxelles. Le Président clôt la séance.